

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012

Assemblée générale annuelle 23 février 2013

Actif depuis 1983, le groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu GIRAM est un groupe entièrement bénévole qui a comme mission, entre autres, d'intervenir sur tout dossier local, régional ou national se donnant à la diffusion de valeurs patrimoniales et environnementales, de choix de société, de principes de développement durable, notamment dans l'aménagement du territoire. Ses actions ont également un but éducatif pour la population en général et les divers intervenants du milieu.

Sommaire

Volet patrimoine.....	3
Volet environnement	3
Volet aménagement du territoire	5
AUTRES	6
Dossiers à suivre en 2013	6
Communications.....	7
Remerciements.....	8

MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2012 a permis au GIRAM de voir se concrétiser un projet qui lui tenait à cœur depuis de nombreuses années, soit l'adoption par la Ville de Lévis de sa Politique de foresterie urbaine. Toutefois, des milieux naturels continuent de subir des pressions tels le Boisé de l'Érablière de St-Nicolas ou le développement résidentiel Boisé du St-Laurent dans le même secteur.

Dans ce cadre, le GIRAM a opté dans la dernière année pour une stratégie de sensibilisation quant au patrimoine naturel et bâti. Ainsi, il a organisé d'une part, un concours de photos destiné aux jeunes de Lévis et d'autre part, une activité de réseautage des groupes environnementaux de la région sous forme d'une conférence publique ayant pour thème la notion de « Ceinture verte ».

Dans la mesure de la disponibilité des membres de son conseil d'administration, le GIRAM a su tout de même faire part de ses positions que ce soit par des représentations au Conseil municipal de Lévis, à ses différents conseils d'arrondissement ou par le biais d'articles de presse. De plus, le GIRAM a répondu aux différentes invitations pour participer à des consultations organisées, notamment par la Ville de Lévis et par la raffinerie Ultramar. Enfin, ses actions et préoccupations ont permis à notre organisation de créer des liens précieux avec des regroupements tels Nature Québec, la Fondation québécoise pour le patrimoine naturel de Saint-Augustin ou les Amis de la Terre pour ne nommer que ceux-là.

Depuis l'assemblée générale de mars 2012, le GIRAM s'est réuni à cinq reprises. Grâce à son travail incessant et en étant indépendant de tout parti politique ou de toute entreprise d'intérêt pécuniaire, ce qui s'avère de plus en plus rare de nos jours, notre crédibilité s'en trouve accrue de sorte que notre organisation trouve sa place dans la collectivité.

Ce présent rapport résume nos différentes activités et interventions en 2012 autour des trois axes d'intervention du GIRAM soit : le patrimoine, l'environnement et l'aménagement du territoire. Plusieurs dossiers seront à surveiller en 2013, notamment l'avenir de la ferme Chapais et du développement Roc Pointe, le futur plan d'action afin de mettre en œuvre les propositions de la Politique de foresterie urbaine, ou encore l'adoption à la Ville de Lévis d'une politique de gestion des milieux humides. De plus, nous souhaitons poursuivre notre mission éducative en organisant une ou deux conférences publiques. Enfin, le GIRAM continuera de prendre position sur tout sujet relevant de sa mission et défendre son point de vue sur la place publique.

Estelle Portelance
Présidente du GIRAM

Volet patrimoine

Centrale hydroélectrique de 23 MW sur la rivière Sainte-Anne-du-Nord. Le GIRAM demande au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs de tenir des audiences publiques pour le projet de barrage sur la rivière Ste-Anne. Le GIRAM s'était opposé au premier projet d'un barrage sur la rivière Sainte-Anne en 2002. On ne doit pas répéter l'erreur faite au parc des Chutes-de-la-Chaudière à Lévis en y réactivant un barrage et une centrale qui produisent une quantité négligeable d'électricité pour une entreprise privée. La première partie des audiences publiques s'est tenue le 22 janvier dernier. Le GIRAM y a participé. On sait maintenant que le projet a été annulé le 5 février dernier.

Concours de photos. Dans un objectif de sensibilisation et d'éducation de la prochaine génération aux richesses de notre patrimoine naturel et bâti, le GIRAM a organisé un concours de photos qui visait les jeunes de 12 à 20 ans. Les participants étaient invités à démontrer leur intérêt et leur attachement pour leur ville en soumettant une ou deux photographies, lesquelles devaient illustrer un aspect caractéristique de la grande ville de Lévis, soit son architecture ancienne, son architecture contemporaine, ses parcs, sa bande riveraine et ses cours d'eau, ses boisés, ses fermes et ses paysages champêtres. Une cinquantaine de jeunes de diverses écoles ont participé à ce concours, dont le plus gros contingent en provenance de l'école L'Envol. Le jury a sélectionné les gagnants qui se sont partagé près de 2 000 \$ en prix. Une cérémonie de remise de prix a eu lieu le 10 février 2013.

Volet environnement

Plan d'action en développement durable (PADD) de la Ville de Lévis – atelier environnement. Le GIRAM par sa présidente a participé le 11 mai 2012 à une séance de consultation avec divers intervenants du milieu. Les enjeux liés à l'environnement et au milieu de vie des Lévisiens ont été discutés. Le GIRAM a particulièrement insisté sur l'importance du couvert forestier en milieu urbain afin de réduire les îlots de chaleur et de créer un milieu de vie attrayant. La question de l'accès aux berges du fleuve et celle de l'aménagement du territoire en fonction des boisés existants ont aussi retenu l'attention des participants.

Regard sur l'avenir du Port de Québec. Le GIRAM par sa présidente a participé à une rencontre entre l'administration portuaire de Québec et certains acteurs environnementaux de la région de Québec le 16 avril 2012. Selon nos questions, le Port n'aurait pas de projets du côté de ses propriétés à Lévis situées près de la Grève Gilmour.

FORUM Gestion durable des paysages riverains du Saint-Laurent. Suzanne Lemire et Estelle Portelance ont participé le 11 avril 2012 à ce forum où divers organismes environnementaux et des acteurs du monde municipal ont présenté les bons coups et les espoirs d'une mise en valeur du Saint-Laurent. Le Forum était organisé par la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel de Saint-Augustin. Elles ont fait part de leur opinion au sujet de l'importance des espaces verts quant à la qualité de vie des citoyens et des accès limités au fleuve pour certains secteurs de la ville de Lévis.

Politique de foresterie urbaine. Les journaux locaux ont souligné que le GIRAM a salué l'adoption de la Politique de foresterie urbaine de la Ville de Lévis. On se rappelle que le GIRAM avait déposé un mémoire et participé aux consultations publiques en 2011.

Havre de fraîcheur. La présidente du GIRAM rappelle l'importance de la présence des arbres en milieu urbain, notamment en période de canicule. *Le Soleil*, 6 août 2012 -*Le Peuple*, 15 août 2012 et le *Journal de Lévis*, 22 août 2012 : « Des arbres en plus, des degrés en moins ».

Boisé du Saint-Laurent. Le GIRAM dénonce les travaux dans ce secteur de Saint-Nicolas où après le déboisement, on rase la crête de la falaise. *Le Journal de Lévis* du 11 juillet 2012 - Carrefour des lecteurs *Le Soleil*, 2 juillet 2012. Après les paysages lunaires de 2010 à Saint-Nicolas où des crans ont été dynamités et la forêt éliminée pour faire place au développement domiciliaire dérisoirement appelé « DéBoisés » Saint-Laurent, voilà qu'il s'agit de poursuivre le massacre du paysage de ce secteur en le façonnant. Étonnamment, tous les règlements seraient respectés.

Conférence "UNE CEINTURE VERTE POUR LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC, POURQUOI PAS ?" Le GIRAM a organisé cette activité de réseautage qui a permis de rejoindre plusieurs groupes d'envergure tel que Nature Québec. Le conférencier était Monsieur Pascal Bigras, Directeur général de Nature-Action Québec, un organisme majeur en Montérégie depuis 25 ans. Monsieur Bigras a présenté sa démarche pour promouvoir la ceinture verte dans le grand Montréal. D'entrée de jeu, il

a insisté sur la caractéristique première de la trame verte : une nature en ville et non en représentation, comme un musée extérieur à la vie des gens. « La nature n'est pas une destination », elle doit être dans nos milieux de vie immédiats. Le conférencier a particulièrement insisté sur l'intégration de ces zones de protection qui permettent une interconnexion entre divers milieux de biodiversité. Plus de 50 personnes ont assisté à la soirée. Pour financer l'événement, de nombreux prix ont été remis grâce à la générosité de personnes et organismes.

Boisé de l'Érablière. « Le GIRAM appuie des citoyens pour la conservation du boisé de l'Érablière à St-Nicolas » - *Le Journal de Lévis* - 31 octobre 2012. La Ville veut y installer d'autres maisons-mobiles mais sursoit à sa décision qui a été reportée en 2013.

Volet aménagement du territoire

Ferme Chapais à Lévis. Le GIRAM par le biais de sa présidente a fait part de son opinion dans les journaux locaux au sujet de la ferme Chapais à Lévis. Dans la foulée des réformes du gouvernement fédéral, la ferme Chapais dans le secteur de Saint-Romuald cessera ces activités en 2014 alors que le terrain sera mis en vente. On retrouve sur ce vaste territoire de 44 hectares situé entre le fleuve et le boulevard de la Rive-Sud un boisé à flanc de montagne, une pinède et un canyon au fond duquel coule la rivière à la Scie. Soyons imaginatifs pour conserver ce lieu public. Un jardin botanique ? Un espace pour les grands rassemblements ? Mais avant tout, une aire protégée tenant lieu de corridor écologique en vue d'une éventuelle ceinture verte.

Le quai de Saint-Antoine-de-Tilly : Faut-il le conserver ou le démolir ? Le GIRAM était présent à la consultation publique du 8 mai 2012 par la participation active de Suzanne Lemire et Claude-A. Pasche. Cette rencontre a été le point de départ d'une mobilisation citoyenne pour conserver cet accès public au fleuve !

Mesures d'atténuation des installations d'Ultramar – Activité de remue-méninges. Le GIRAM par sa présidente a participé le 28 février 2012 au Centre des congrès de Lévis à une rencontre regroupant une vingtaine de personnes provenant tant du milieu environnemental, des arts et de la culture que de l'urbanisme et de l'architecture. Les citernes et les pipelines longeant la piste cyclable à Lévis étaient au cœur des discussions. En fin d'année, un chargé de projet a été embauché à cet effet.

Rabaska. Suite à l'élection du nouveau gouvernement, une lettre a été transmise aux ministres Madame Martine Ouellet, ministre des Ressources naturelles, Madame Agnès Maltais, ministre responsable des régions de la Capitale nationale et de Chaudières-Appalaches, Monsieur François Gendron, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Monsieur Daniel Breton, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, pour demander une rencontre afin de discuter de la possibilité d'annuler le décret autorisant le projet Rabaska. Il y a eu remaniement ministériel depuis. Suite à une nouvelle lettre du GIRAM et de la réponse du MAPA il y a quelques jours, le dossier est à suivre.

AUTRES

Comité de liaison Ultramar. La présidente Estelle Portelance représente le GIRAM au sein du comité. Diverses questions ont été abordées en 2012 notamment la question d'enfouissement des tuyaux qui est revenue de façon plus particulière. À ce titre, le GIRAM appuie les revendications du Regroupement pour la mise en valeur de la rue St-Laurent. Après la décision d'Ultramar de ne pas poursuivre les travaux avec le comité d'embellissement, en raison de l'arrêt de la raffinerie en 2013 (besoin de ressources), Ultramar est revenu sur sa décision suite aux revendications des membres du Comité de liaison. Ainsi, un chargé de projet a été embauché pour poursuivre le projet de « mise en valeur » de ses installations, réservoirs et tuyauterie du terminal. D'autre part, le GIRAM a présenté il y a quelques semaines une demande auprès d'Ultramar afin que cette industrie compense la Ville de Lévis pour les quelque 60 hectares déboisés le long du tracé du pipeline Saint-Laurent.

Dossiers à suivre en 2013

Nous prévoyons suivre au cours de l'année et dans la mesure de nos possibilités certains dossiers entre autres le futur de la ferme Chapais et du développement Roc Pointe ainsi que le projet de « trame verte » pour les villes de Québec et Lévis qui s'avèrent des projets majeurs au point de vue environnemental et de la qualité de vie de l'ensemble des citoyens. En outre, les conclusions des consultations publiques concernant le développement immobilier à même l'arrondissement historique de Sillery pourraient donner le ton à l'avenir des arrondissements historiques au Québec. Enfin, le futur plan d'action afin de mettre en œuvre les propositions de la Politique de foresterie urbaine,

ou encore l'adoption à la Ville de Lévis d'une politique de gestion des milieux humides sont à surveiller. Le GIRAM souhaite rester à l'affût pour dénoncer des projets ou des situations qui vont à l'encontre de ses convictions du point de vue environnemental, patrimonial ou urbanistique. Toutefois, il peut aussi s'impliquer dans des actions constructives et profitables pour la communauté et faire preuve d'exemplarité face à ses élus et concitoyens.

Conférence publique. Étant donné le succès de ses conférences publiques depuis les trois dernières années, le GIRAM songe à poursuivre l'activité en 2013 toujours sous des thèmes en lien avec notre organisation.

Activité de financement. Bien que le GIRAM ait reçu des dons de députés et d'autres organisations, une activité de financement serait opportune. La forme qu'elle prendra sera à déterminer.

Organisme de charité et fondation. Le GIRAM songe à être reconnu comme organisation pouvant remettre des reçus de charité. De plus, la création d'une fondation pourrait lui permettre de préserver des biens ou des environnements au profit des générations futures.

Communications

Info-GIRAM. Le GIRAM a fait parvenir par courriel un résumé de ses activités en février, juin et octobre 2012. Ces communications ont suscité le renouvellement des cotisations de plusieurs membres, y compris certaines associations environnementales auxquelles le GIRAM est aussi membre.

Site Internet. Des problèmes techniques ont surgi en cours d'année avec le serveur qui supporte le site. Un changement de serveur et de design est en vue avec l'aide d'un projet collégial étudiant. Le GIRAM serait heureux de confier à une personne la mise à jour du site Internet.

Remerciements

Un grand merci aux membres du conseil d'administration qui ont fourni un travail appréciable, qui ont donné de leur temps, des idées, leur approbation, commentaires et corrections aux différents textes, qui rendent nos réunions agréables et conviviales et qui sont indispensables à la bonne marche de l'association. Nous remercions également tous les membres ainsi que les organismes qui nous communiquent diverses informations et commentaires pouvant diriger nos actions. Enfin, un grand merci à toutes les personnes qui, par leur cotisation annuelle ou élus qui, par leurs subsides, nous permettent de poser nos différentes actions dans un but de mieux-être collectif.

Les membres du conseil d'administration du GIRAM en 2012

Estelle Portelance	présidente
Michel Lessard	vice-président au patrimoine)
Pierre-Paul Sénéchal	vice-président (membre sortant)
Germain Gauvin	trésorier
France Rémillard	secrétaire
Jacques Tailleux	administrateur (membre sortant)
Suzanne Lemire	administratrice (membre sortant)
Pierre Blouin	administrateur (membre sortant)
Claude Pasche	administrateur (membre sortant)